

REGISTRE DES ENTREPRISES

Conformément à l'article 7c de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), la Municipalité de la Ville de Renens a la possibilité de tenir à jour un registre communal des entreprises sises sur son territoire. Les articles 5 à 10 du Règlement d'application de ladite loi (RLEAE) précisent la procédure à suivre. **Toute création, modification ou cessation d'activité doit être annoncée dans les 30 jours auprès du Centre Technique Communal, au moyen de ce formulaire.**

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Raison sociale (nom de l'entreprise)

.....

Forme juridique

.....

Secteur d'activité

.....

Statut de l'entreprise

Actif Radié Inconnu

A Renens depuis le

.....

A quitté Renens le

.....

Directrice/directeur ou responsable

.....

Rue et numéro

.....

NPA et localité

1020 Renens

.....

Téléphone

.....

E-mail

.....

Site internet

.....

Lieu et date: Signature:

Nom et prénom du signataire:

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire en ligne, l'imprimer et le retourner dûment signé **dans un délai de 30 jours à partir de la création, modification ou cessation de votre entreprise**, au Centre Technique Communal de la Ville de Renens.

Le formulaire peut également être retiré au format papier au Centre Technique Communal.